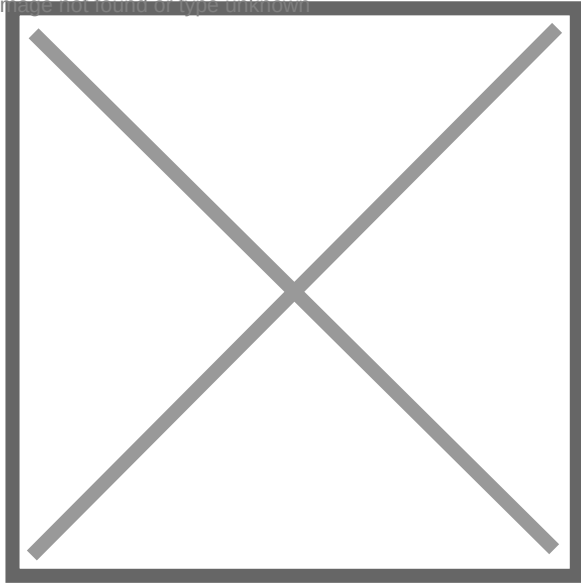


Image not found or type unknown



Modification d un avenant

Par **bernadette**, le **04/04/2012 à 15:55**

Bonjour,rnrncelà fait maintenant 7 ans que je suis dans l'entreprise et chaque année nous vivons un drame en ce qui concerne l'avenant à notre contrat de travail.rnrnje vais refuser ce nouvel avenant qu'elle est le risque ??? à quel licenciement peut prétendre la direction ???? je ne souhaite pas négocier mon départ donc comment faire ??rnrnqu'elle est pour moi la marche à suivre rnrnmerci pour votre réponse

Par **pat76**, le **04/04/2012 à 19:08**

BonjourrnrnQu'indique l'avenant et qu'indique votre contrat de travail initial?rnrnVous avez un avenant chaque année à votre contrat de travail?rnrnQuelle modification apporte-t-il à votre contrat à chaque fois?rnrnVous avez des délégués du personnel dans l'entreprise?